



CHOIX | « Réduire les dépenses crée des mécontentements »

François Ecalte, spécialiste de la dépense publique

Propos recueillis par Aurélie Lebello

ANCIEN rapporteur général du Haut Conseil des finances publiques et président de l'association Fipeco (Finances publiques et économie), François Ecalte est un spécialiste du budget. Cet ancien de Bercy et de la Cour des comptes estime que les gouvernements français ont toujours eu du mal à couper dans les dépenses.

Le gouvernement Barnier envisageait 40 milliards d'euros d'économies et a déjà réduit la voilure. Comment l'analysez-vous ? **FRANÇOIS ECALTE.** Cela a toujours été très compliqué en France de couper dans les dépenses. Lorsque vous supprimez 1 C de dépense publique, c'est toujours 1 C qui ne va plus dans la poche d'un ménage ou d'une entreprise. Cela crée des mécontentements. Il est bien plus facile de demander un effort aux grosses entreprises ou aux plus riches. D'ailleurs, l'une des principales mesures de ce projet de loi de finances qui risque d'être adoptée concerne justement la hausse du taux de l'impôt sur les sociétés pour les grandes entreprises.

Est-ce politiquement trop lourd à assumer ?

Si. Pendant le mandat de Nicolas Sarkozy (2007-2012), 130 000 postes de la fonction publique d'État ont par exemple été supprimés. Mais cela s'est fait dans la douleur et, quand François Hollande est arrivé au pouvoir, de nouveaux postes ont été créés. Pendant son quinquennat, il a plutôt misé sur un choc fiscal pour les entreprises et les ménages aisés avec, par exemple, le rétablissement de l'ISF.

Cette difficulté est-elle une spécificité française ? Un peu, oui. Et cela ne date pas d'hier ! Alexis de Tocqueville raconte déjà que, sous l'Ancien Régime, le peuple réclamait plus d'aides et moins d'impôts. Cette idée que l'État centralisateur peut résoudre tous nos problèmes persiste. Le « quoi qu'il en coûte », qui était nécessaire en 2020 et 2021 pendant la crise sanitaire, a accentué ce sentiment d'argent public illimité. Pourquoi réduire aujourd'hui les pensions de retraite ou moins bien rembourser les médicaments alors qu'on a trouvé des dizaines de milliards d'euros à l'époque ?

Le déficit de la France devrait atteindre 6,2 % en 2024, bien au-delà des 3 % requis par Bruxelles. Personne ne nous met assez la pression ?



Nicolas Sarkozy est celui qui a le plus coupé dans les dépenses, avec 130 000 postes de fonctionnaires supprimés de 2007 à 2012.

MESURES | Déjà plusieurs reculades du gouvernement

LA COPIE est bien trop griffonnée. Alors que l'examen du projet de loi de finances (PLF) débute ce lundi au Sénat, le gouvernement a déjà plusieurs fois fait marche arrière en réduisant des mesures d'économies annoncées dans le budget initial. Pourtant, la première mouture prévoyait 60 milliards d'euros d'efforts.

Mais, depuis le début du mois d'octobre, Michel Barnier a déjà concédé, selon nos calculs, plus de 7 milliards d'euros ici et là. Et ce n'est pas tout : face à la bronca des opposants, plusieurs milliards d'euros d'économies annoncées ont été supprimés. « Il est difficile de conduire un

pour les petites pensions. La mesure devrait coûter 800 millions d'euros à l'État. « Il faudrait au contraire désindexer les pensions pendant cinq ans car les retraités ont globalement un meilleur niveau de vie que les actifs, estime Antoine Lévy. Mais comme cette catégorie vote beaucoup, elle est une clientèle à défendre pour les politiques. »

Autre rétropédalage, ces derniers jours, au sujet des allègements de charges pour les entreprises. Le gouvernement souhaitait en effet s'attaquer aux réductions de cotisations patronales – qui ont doublé en dix ans et coûtent 80 milliards d'euros par an – pour grappiller 4 milliards d'euros d'économies.



est bien plus facile de demander un effort aux grosses entreprises ou aux plus riches. D'ailleurs, l'une des principales mesures de ce projet de loi de finances qui risque d'être adoptée concerne justement la hausse du taux de l'impôt sur les sociétés pour les grandes entreprises.

Est-ce politiquement trop lourd à assumer ?

En partie oui. Et depuis vingt-cinq ans, tous les gouvernements ont estimé que, pour réduire le déficit, on pouvait surtout miser sur une croissance en hausse. Certains étaient persuadés que leurs réformes permettraient d'engranger d'importantes recettes et d'assurer une croissance forte, comme un coup de baguette magique. Ce n'est évidemment pas suffisant.

N'y a-t-il donc jamais eu de coupes drastiques ?

Il y a eu des coupes drastiques. Pendant le mandat de Nicolas Sarkozy (2007-2012), 130 000 postes de la fonction publique d'État ont par exemple été supprimés. Mais cela s'est fait dans la douleur et, quand François Hollande est arrivé au pouvoir, de nouveaux postes ont été créés. Pendant son quinquennat, il a plutôt misé sur un choc fiscal pour les entreprises et les ménages aisés avec, par exemple, le rétablissement de l'ISF.

Le déficit de la France devrait atteindre 6,2 % en 2024, bien au-delà des 3 % requis par Bruxelles. Personne ne nous met assez la pression ? Pas vraiment, c'est vrai. Même si la France ne respecte pas les règles budgétaires européennes, il persiste une sorte de bienveillance. Les marchés ne s'inquiètent pas de notre situation car ils estiment que la France est « too big to fail » (« trop grosse pour tomber »). Ils pensent que si la Banque centrale européenne ne sauvera peut-être pas la Grèce ou le Portugal, elle interviendra toujours pour la France. Cela laisse un peu d'oxygène aux décisions politiques.



La désindexation temporaire des retraites de l'inflation a été annoncée... avant qu'une revalorisation ne soit décidée dès janvier.

tant, la première mouture prévoyait 60 milliards d'euros d'efforts.

Mais, depuis le début du mois d'octobre, Michel Barnier a déjà concédé, selon nos calculs, plus de 7 milliards d'euros ici et là. Et ce n'est pas tout : face à la bronca des opposants, plusieurs milliards d'euros d'économies annoncées ont été supprimés. « Il est difficile de conduire un budget sans avoir une cohérence économique, estime l'économiste Antoine Lévy, enseignant à Berkeley (États-Unis). Quand votre seul objectif est d'atteindre un chiffre pour faire baisser le déficit, et que vous multipliez pour cela les coups de rabots sans pouvoir les justifier, il est logique que chaque groupe politique monte au créneau pour vous faire reculer. » Et les rétropédalages sont nombreux.

Pour les politiques, des clientèles à défendre

Exemple avec la désindexation temporaire des retraites de l'inflation. Prévue pour ne durer que six mois jusqu'au 1^{er} juillet, elle permettait une économie de près de 4 milliards d'euros. Mais le feuilleton a connu des rebondissements : le député LR Laurent Wauquiez, pas membre du gouvernement, a finalement annoncé avoir obtenu de Matignon une revalorisation des retraites de 0,9 % en janvier puis en juillet, avec un geste en plus

catégorie vote beaucoup, elle est une clientèle à défendre pour les politiques. »

Autre rétropédalage, ces derniers jours, au sujet des allègements de charges pour les entreprises. Le gouvernement souhaitait en effet s'attaquer aux réductions de cotisations patronales – qui ont doublé en dix ans et coûtent 80 milliards d'euros par an – pour grappiller 4 milliards d'euros d'économies.

Calmer la colère des collectivités

Mais là encore, les levées de boucliers dans nos colonnes du patron du Medef, Patrick Martin, puis du ministre de l'Économie, Antoine Arnaud, qui estimait que les entreprises ne devaient pas constituer « la variable d'ajustement », ont convaincu le gouvernement d'enclencher la marche arrière. Le ministre du Budget, Laurent Saint-Martin, a divisé la note par deux : la réforme ne s'élevait qu'à 2 milliards d'euros.

Enfin, Michel Barnier lui-même a pris la parole ces derniers jours pour calmer la colère des collectivités et notamment des départements, accusés de largement participer à la dérive des finances publiques. Le PLF prévoyait en effet de couper dans les aides qui leur sont versées à hauteur de 5 milliards d'euros. Mais le Premier ministre, sans dévoiler de montant exact, a indiqué ces derniers jours qu'il comptait « réduire très significativement l'effort demandé ». A.L.